

3 PS LAVAGE

Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros

siège social 190 chemin du mas 26230 GRIGNAN

RCS ROMANS 820 415 297

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE

L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'an Deux Mille VINGT CINQ

Le 16 JANVIER

A 16 heures

L' associé de la Société par action simplifié "3 PS LAVAGE", société en dissolution et liquidation au capital de 1500€, se sont réunis en assemblée générale, à GRIGNAN, sur convocation du liquidateur PIRES STEPHANE

L' associé présents est :

Monsieur, Stéphane PIRES , en sa qualité de gérant de la société,

Personne ne demandant la parole, le président procède à la lecture de l'ordre du jour et des résolutions suivantes :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,**
- examen et approbation du compte définitif de liquidation,**
- Quitus au liquidateur et décharge de son mandat,**
- Constatation de la clôture de la liquidation**

SP

-Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le président met à la disposition des membres de l'assemblée :

La feuille de présence

Le rapport du liquidateur sur les opérations de liquidation et sur le compte définitif de liquidation,

Le compte définitif de liquidation

Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'assemblée

La discussion est ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur sur l'ensemble des opérations de liquidation et sur le compte définitif qui en résulte, approuve les opérations relatées dans ce rapport et le compte définitif tel qu'il est présenté faisant ressortir un solde nul

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des associés.

Deuxième résolution

L'assemblée générale, compte tenu de ce que le compte définitif de liquidation fait ressortir un solde négatif, décide qu'aucun remboursement des parts sociales n'est effectué et aucun partage réalisé.

Les associés acceptent expressément l'imputation dudit solde négatif sur les comptes courants ouverts à leur nom dans les livres de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Troisième résolution

L'assemblée Générale décide de décharger le liquidateur de son mandat, de lui donner quitus de sa gestion et constate la clôture de la liquidation de la société 3 PS LAVAGE dont la personnalité morale cesse d'exister à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Quatrième résolution

L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au liquidateur à l'effet d'exécuter les décisions prises par la présente assemblée et d'accomplir toutes les formalités de publicité légale.

L'assemblée générale donne également pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

SP

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce qui a été dit ci-dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le liquidateur

STEPHANE PIRES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a series of loops and a final horizontal stroke.